



## SANTÉ

# La DDASS: «Il n'y a jamais eu d'épidémie d'appendicite»

Attaquée de toute part, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Guadeloupe affirme une fois de plus qu'il n'y a jamais eu à la Désirade d'épidémie d'appendicite. Elle met en cause la pratique médicale des médecins concernés.

Personne n'est prêt à oublier l'affaire de l'appendicite qui a secoué et qui secoue encore la Désirade. Régulièrement de nouveaux rebondissements viennent relancer le débat sans pour autant l'éclaircir.

Attaquée de toute part, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Guadeloupe (DDASS) réagit de nouveau: «Il nous faut rétablir la vérité pour stopper toutes les dérives de ces derniers jours», explique Véronique Mazille, médecin aux actions sanitaires. Elle maintient que jamais il n'y a eu d'épidémie d'appendicite à la

Désirade. «Nous avons exploré diverses pistes (toxicologie, infectieuse...). Nous avons complété par des examens de sel, de sang, etc. Tous les résultats ont été négatifs. De plus, l'examen des lames n'a pas permis de confirmer le diagnostic des Dr Manuceaux et Le Cabelléc. Nous avons également regardé le dossier médical des patients concernés. La aussi aucun élément nouveau n'est venu justifier les appendicectomies pratiquées par ce chirurgien», poursuit-elle.

Quant au problème de l'eau. Selon Beatrix Corblion, ingé-

nieur de génie sanitaire, il n'est évoqué que pour faire diversion. Car l'eau distribuée à la Désirade a, d'après ses propos, toujours été potable. «Par une interprétation erronée des résultats d'analyses réalisées par l'Institut Pasteur, les médecins Le Cabelléc et Manuceaux affirment que l'eau distribuée à la Désirade durant deux années (1995 et 1996) était impropre à la consommation. C'est faux! L'objectif sanitaire poursuivi, est bien entendu que l'eau soit indemne de toute contamination microbiologique. Aucun microorganisme pathogène n'a été mis en évidence,

lors des analyses réalisées par le laboratoire. On peut dire que globalement l'eau est de bonne qualité bactériologique. Des bactéries pathogènes n'ont jamais été mis en évidence», poursuit Beatrix Corblion.

### Ne pas boire l'eau des citernes

Elle précise par ailleurs que jusqu'à présent la valeur du PH est régulièrement supérieure à 9. «Ce paramètre intimement lié à d'autres aspects de la qualité de l'eau de boisson n'a pas d'influence directe connue

à ce jour sur la santé, dans la fourchette des valeurs généralement observées dans l'île. Il est à noter que si la valeur limite supérieure en France a été fixée à 9, la valeur maximale admissible CEE est fixée à 9,5».

En clair, pour les représentants de la DDASS, il n'y a pas de problèmes d'eau à la Désirade mais plutôt «un problème de pratiques médicales des médecins concernés». «Face aux vérités scientifiques, ils préfèrent s'attacher à de menus détails pour détourner l'attention. Dans cette histoire, on abuse de la crédulité



De gauche à droite: Vignat Rose-Lison, adjoint du DDASS, Dr Véronique Mazille, médecin aux actions sanitaires, Beatrix Corblion, ingénieur du génie sanitaire.

des désiradiens qui ont souffert physiquement, psychologiquement et financièrement. On fait croire que l'eau n'est pas potable pour justifier ses actes», ajoute le Dr Mazille qui précise que dans son jugement rendu récemment, à aucun moment l'ordre Antilles-

Guyane des médecins confirme qu'il y a eu appendicite. «Le fond de l'affaire n'a pas été jugé. L'ordre affirme simplement qu'il n'y a pas eu d'entente entre le médecin et le chirurgien». Appel a été interjeté auprès de l'ordre national des médecins

En tous les cas, DDASS-Etat, il est déconseillé aux désiradiens de consommer l'eau de «Les conséquences sont dangereuses: citernes prélevées, tats ont été satisfaisants» Annick